

*Questions au Feuilleton*

Je me suis informé auprès du gouvernement de la Colombie-Britannique, qui m'a assuré qu'il ne considérerait pas le paiement de cette somme comme relevant de la responsabilité fédérale, en dépit de l'opinion professionnelle du député d'en face. Il considère lui aussi que cela fait partie intégrante du contrat passé entre le gouvernement fédéral et la province.

Pour ce qui est d'autres versements éventuels, je suis certain que les députés apprendront avec intérêt que le critique juridique du Nouveau parti démocratique de la Colombie-Britannique a approuvé les paiements et qu'il a déclaré que s'il avait été à la place du procureur général de la province, il n'aurait pas agi autrement.

Comme je l'ai déjà dit, la politique régissant les paiements à l'avenir ne changera pas. Il s'agit d'une question d'administration de la justice par le gouvernement provincial. Je tiens à vous dire qu'à l'avenir, la GRC informera le procureur général de la province, comme cela a toujours été le cas, des exigences des accusés ou des criminels, afin que celui-ci puisse trancher la question au même titre que le procureur général d'une province qui n'a pas passé de contrat avec la GRC.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**LES PÊCHES****L'AIDE FINANCIÈRE À L'USINE DE TRANSFORMATION DU POISSON DE ST. ANTHONY (T.-N.)**

**L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. D'après les journaux, le ministre a participé à une tentative désespérée pour renflouer l'usine Fishery Products Limited à St. Anthony. Pourrait-il nous dire combien de fonds fédéraux seront affectés ce renflouement, combien cela coûtera, à son avis, et dans combien de temps on prendra des mesures à cet effet?

**L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national):** Si vous comptez autoriser cette question, madame le Président, je répondrai tout simplement que je représente St. Anthony depuis dix ans et que je n'ai pas l'intention de me tourner les pouces et d'abandonner les gens de St. Anthony à leur sort.

**Des voix:** Bravo!

**LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DES PÊCHES DE LA CÔTE EST**

**L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Comme le gouvernement vient de faire de Michael Kirby le ministre des Pêches, que le ministre des Pêches et des Océans lui-même ne semble avoir absolument aucun rôle à jouer dans le sauvetage de

l'industrie de la pêche de la côte est, que M. Kirby trouve aberrant le coût estimatif que nous avons fixé à l'opération, et enfin, que le ministre du Revenu national ne peut répondre à la question, j'aimerais interroger le ministre des Pêches et des Océans. Est-ce que le ministre des Pêches et des Océans voudrait nous préciser combien d'argent il faut et quand il va être versé, et nous dire aussi s'il a une part quelconque de responsabilité dans les difficultés financières des pêches de la côte est?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans):** Madame le Président, l'envolée du député devrait nous rappeler qu'il vient de découvrir Terre-Neuve ce mois-ci.

**M. Crosbie:** A quand votre tour?

**M. LeBlanc:** La première chose qu'il a faite en découvrant la situation terre-neuvienne a été de me recommander par lettre de dépenser 100 millions sans conditions, de les dépenser, un point c'est tout. Certains collègues de son parti doivent sûrement trouver que c'est un peu raide.

En fait, madame le Président, avant Noël le cabinet a décidé de venir au secours de l'industrie avec des versements d'appoint qui ont été fort bien reçus. Je pense que la formule était bonne. Le cabinet a également pris une autre décision pour protéger les collectivités de Gaultois et Grand Bank: celle d'encourager Lake Industry à nous présenter un plan de redressement qui nous permettrait de l'aider. Cela s'est déjà révélé très fructueux, très utile.

● (1500)

L'affaire St. Anthony est plus récente. Nous examinons le dossier, et je conseillerai fortement au député de retourner à Terre-Neuve. Il pourrait y apprendre autre chose.

**Des voix:** Bravo!

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**QUESTIONS AU FEUILLETON**

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 2728, 2767, 3021, 3056, 3060, 3062, 3148, 3291, 3292, 3325, 3341, 3524, 3561 et 3567.